QUATRIÈME ANNÉE — N° 199 — Un Volume au Bureau du Journal : 17 | RUE DE L'ENCYCLOPÉDIE, PARIS (16e Arr.) — Mandat ou Bons de Poste — SAMEDI 24 NOVEMBRE 1917.

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste
TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09
ANNONCES
Agence MURATET & Cie
89, rue d'Houtteville
TÉL. : NORD 71-11

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an. Ils partent du 1er de chaque mois.
LE NUMERO:
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

Parce que ⊙ ⊙ c'est nécessaire

Les Françaises souscriront à l'Emprunt

Parce que ⊙ ⊙ c'est avantageux

Ce que disent nos Ennemis

Il va de soi que la propagande allemande ne saurait manquer de redoubler ses efforts à l'occasion de notre troisième emprunt de guerre ; et si d'aventure, on rencontrait en certains esprits français quelques hésitations à souscrire, on pourrait être certain que la sournoise influence de nos ennemis les a touchés plus ou moins directement.

Les Allemands en sont eux, à leur septième emprunt et ils s'inquiètent tout naturellement de sentir nos ressources moins réduites que les leurs. Aussi vont-ils s'évertuer plus que jamais à essayer de faire croire aux Français que souscrire aujourd'hui serait contraire à leur intérêt personnel et ce qui est pire à l'intérêt même de notre pays.

Ils feront dire par leurs agents et leurs amis, et des Français criminels ou inconscients le répéteront peut-être, que le meilleur moyen de mettre fin à la guerre serait de refuser au gouvernement Français l'argent dont il a besoin pour la soutenir. Se laisser prendre à une telle raison, ce serait être deux fois sot ou sotte. Ce serait d'abord admettre que la France et les Français ont intérêt à terminer la guerre de cette façon lamentable ; c'est-à-dire en se déclarant vaincus faute de moyens de continuer et en se mettant par là dans l'obligation de subir toutes les conditions que l'Allemagne voudrait nous faire. Mais ceux qui, assez inintelligents pour ne pas voir ce piège, garderaient leurs épargnes en croyant provoquer une fin honorable de la guerre tout comme ceux qui s'accommoderaient honteusement d'une fin quelconque, en seraient pour leur bêtise et leur lâcheté. Car le gouvernement français ne serait pas réduit à la paix si l'emprunt actuel échouait. La France a des Alliés nouveaux assez clairvoyants pour vouloir soutenir la guerre jusqu'à la possibilité d'une paix satisfaisante, et assez riches pour aider la France jusqu'à ce moment dans toute la mesure où il le faudra ; tout ce que les Français ne donneront pas à leur pays l'Amérique le lui donnera ; mais c'est elle aussi qui en touchera les gros intérêts ; et ainsi l'argent des contribuables français qui paiera ces intérêts ira à l'étranger au lieu de rester chez nous. De plus les sentiments actuels d'estime et d'admiration des Américains pour les Français subiraient une atteinte qui ne pourrait que nous nuire dans nos relations présentes et futures avec eux.

La propagande allemande enfin s'efforcera de mettre en doute la solidité du placement nouveau. On emploiera les grands mots ; on parlera de « faillite de la France », en s'imaginant vraiment le public français par trop ignorant. Les moins bien renseignés d'entre nous sur les questions financières ont à leur portée un signe certain que le crédit de l'Etat français est sûr ; qu'il est beaucoup plus sûr que celui de l'Allemagne : c'est le cours du change ; les dernières victoires de l'Allemagne ne réussissent pas à faire remonter le cours du mark qui est une fois et demi plus bas que celui du franc chez les neutres. De plus les Américains ne passent point pour un peuple qui aime les mauvaises affaires ; et s'ils prêtent si largement à la France, s'ils se montrent si bien disposés à continuer c'est qu'ils sont certains de n'y rien perdre.

Le public allemand en général, a toujours eu le patriotisme de soutenir son gouvernement avec, cependant, des garanties moindres que chez nous. Il n'a pas reculé devant le septième emprunt du Kaiser. Les Français aidés et encouragés par les Françaises auraient eux aussi l'héroïsme de risquer leur argent comme des millions d'entre eux risquent leur vie pour défendre la liberté de leur pays, leur liberté. Mais il ne s'agit pas de risque. On ne leur demande pas un sacrifice, on leur offre un placement extrêmement avantageux qui rapporte 4 francs pour 68 fr. 50 que coûte, à l'émission, un titre de rente ; c'est-à-dire 5 fr. 83 pour cent. Ces titres seront exempts d'impôts pendant vingt ans ; et non seulement le taux d'intérêt n'en pourra pas être converti, c'est-à-dire diminué, pendant ce temps, mais encore la valeur des titres montera certainement pour atteindre 100 francs, c'est-à-dire que si on veut les revendre on réalisera encore un gain.

Les femmes, encore presque toutes si inexpérimentées en matière de placement, et si facilement trompées par les entreprises ou les individus qui sollicitent leur confiance, ont surtout intérêt à mettre ainsi leurs fonds fructueusement à l'abri.

Malgré le malheur des temps présents, la fortune publique de la France reste immense et on constate que des sommes considérables en or ou billets demeurent actuellement disponibles entre les mains françaises. Aussi peut-on avoir la certitude que anciens et nouveaux riches ou petits épargneurs formeront résolument l'oreille à « Ce que disent nos ennemis. »

Ce que disent les Françaises

Nous avons demandé leur avis sur le nouvel emprunt à un certain nombre de Françaises de diverses catégories. Voici ce qu'elles ont répondu soit directement par écrit, soit à celles de nos collaboratrices qui se sont chargées de les interroger.

UNE INDUSTRIELLE

Confier ses épargnes au Trésor public, c'est lui donner les moyens de lutter pour la Vie et la Victoire de la France.

Toutes les vaillantes femmes qui ont su continuer avec succès les travaux abandonnés par les soldats formant notre admirable armée, ont le devoir de souscrire à l'Emprunt.

L'Etat aide les femmes qui ont besoin de son appui en l'absence de leur mari, il a donc le droit de compter sur leur concours dans sa tâche si difficile.

Plus grandes seront les ressources mises à sa disposition, plus grand sera le nombre des Français qui pourront être préservés et protégés parmi nos héroïques combattants, nos blessés, nos malades.

La lutte contre la Tuberculose est entre autres une très lourde charge pour notre pays ; avec des moyens suffisants cette lutte peut conserver d'innombrables enfants à la France.

Unissons-nous donc, toutes nous qui poursuivons le même but : sauver le plus de Français possible. Donnons sans compter toutes nos réserves.

L. LEVEN,
Présidente de l'Association contre la Tuberculose et l'Alcoolisme.

UNE STENO-DACTYLO

Si j'apporte ma très modeste collaboration, à votre enquête, c'est que je considère qu'en le faisant, je remplis le devoir patriotique qu'exigent les circonstances actuelles de toutes les femmes françaises et plus particulièrement de celles qui, dans le travail, trouvent la source de leurs moyens d'existence et de leurs petites épargnes.

Du moment que le Gouvernement y fait appel dans l'intérêt de notre chère Patrie en lutte, nous devons lui apporter sans hésiter nos petits et nos gros sous. Ce sera notre cote-part dans la défense du Pays contre l'envahisseur, sans se préoccuper des avantages que nous pourrons en tirer et qui pour cet Emprunt sont appréciables.

S. MOREAU,
Sténo-Dactylographe.

UNE MUSICIENNE ET UN PEINTRE

De tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos ressources, il faut souscrire à l'Emprunt de la Défense Nationale : c'est accélérer la victoire qui s'avance vers notre France bien-aimée.

MAGDELEINE GODARD,
JEANNE DEBILLEMONT.

UNE CULTIVATRICE

Mlle Viviane Cointat, de Venizy (Yonne) dont on lira l'article ci-dessous, avait à peine 17 ans au début de la guerre, lorsqu'elle assuma la lourde tâche de cultivateur, labourant, fauchant, conduisant les machines, se substituant de la sorte à son père mobilisé. Malgré les durs travaux qui l'occupaient du lever du soleil jusqu'à la nuit, inspirée par son ardent patriotisme, elle composa des poèmes, dont l'un « Jusqu'au bout », lui valut du Président de la République, une lettre de félicitations et une broche en or. D'autre part, elle obtint des mentions aux concours des Poésies de guerre et une subvention de 100 francs de l'Académie Française. Elle collabore au Bourguignon, journal important d'Auxerre.

Ne pas souscrire, c'est contraindre le gouvernement à traiter avec un ennemi triomphant qui mettrait à profit cette paix honteuse pour se préparer à une guerre plus effroyable encore que celle-ci et qui se terminerait fatalement par l'anéantissement complet de notre race. Souscrire c'est donner au gouvernement les moyens de terrasser l'adversaire de telle sorte qu'il lui soit désormais impossible de recommencer la lutte, c'est hâter le jour de la victoire réparatrice et de la paix assise sur des bases solides et durables.

Ne pas souscrire parce que l'Amérique nous prête, c'est ressembler à ces gens qui cessent tout effort dès qu'on leur vient en aide, et qui compromettent ainsi, près de réussir, le succès de leur entreprise. L'assistance de l'Amérique, qui semble annoncer l'aube de la délivrance, doit être, au contraire, un puissant encouragement pour nous à adhérer de tout notre pouvoir à l'emprunt, afin d'abréger l'hécatombe atroce par un plus prompt triomphe de nos armes.

La France victorieuse pourra exiger de l'Allemagne la juste indemnité des ruines qu'elle a accumulées, son commerce et son industrie reprendront leur essor et une prospérité nouvelle lui permettra de s'acquitter de ses dettes. Au contraire, la France vaincue, épuisée et incapable de se relever de ses désastres, serait obligée de fournir à l'Allemagne tout l'or que celle-ci exigerait d'elle, de sorte que ceux qui n'auront pas voulu verser le prix de la victoire, devraient payer la rançon de la défaite, après avoir rendu inutile l'héroïque sacrifice de nos héros.

VIVIANE COINTAT.

UNE AVOCATE

Lorsque les hommes font chaque jour le sacrifice de leur vie, les femmes pourraient-elles refuser de prêter à la nation tous les fonds dont elles peuvent disposer. Les Françaises comprendront que souscrire à l'emprunt c'est assurer aux alliés les ressources nécessaire pour continuer la lutte contre la force brutale, la politique d'agression et de conquête. Les mères, qui donnent leurs fils à la patrie, n'hésiteront pas à apporter à l'Etat l'appui financier indispensable pour résister jusqu'à la victoire, d'où dépend l'avenir de leurs petits-enfants.

MARIA VERONE,
Avocate à la Cour.

UNE FONCTIONNAIRE

Il y a bientôt deux ans que les femmes ont commencé à remplacer les hommes dans les bureaux de l'Etat ; cette invasion s'est faite soudainement et a grandi avec une rapidité vertigineuse. C'est donc tout une armée de « fonctionnaires féminines » qui doit se demander aujourd'hui quel est son devoir vis-à-vis de la France, de l'Etat qui les fait vivre.

Mettra-t-on en avant la modicité des salaires, les charges causées par l'envoi des colis aux êtres chers qui sont au front, ou, hélas ! de l'autre côté du front !...

A la première question je répondrais qu'il n'est pas de si petits cailloux qui, mis les uns sur les autres, ne finissent par faire un tas repectable.

Qu'aucune de nous ne croie sa souscription trop faibe pour compter ; qu'elle songe que rien que dans le gouvernement militaire de Paris, seize mille femmes sont employées dans les bureaux de la Guerre, et que si chacune souscrivait à l'emprunt, ce serait un appoint intéressant.

Que toutes celles qui trouvent la guerre longue se disent que plus énergique sera la défense, plus courte sera le temps qui les sépare de la réunion tant rêvée, du jour où la France saignante encore de ses blessures glorieuses, relèvera la tête pour regarder avec confiance un avenir meilleur.

JANE GUILLEMIN,
Inspectrice de la Main-d'Œuvre Féminine au Ministère de la Guerre.

DEUX DOMESTIQUES

Puisque *la Française* désire savoir pourquoi les femmes souscrivent à l'Emprunt, nous avons l'honneur de déclarer que c'est un devoir pour toute Française.

De plus, les petites épargneuses que nous sommes en confiant notre pécule à l'Etat, nous évitons la tentation d'écouter les conseils intéressés et souvent perfides des démarcheurs de certains établissements de crédit nous incitant à des placements risqués qui réservent des déboires pendant que l'Etat français offre la plus complète garantie avec des conditions très rémunératrices.

Tous les maitres devraient imiter le nôtre en donnant ce conseil à leur personnel.

LEONIE GUILHEMPEREE,
Cuisinière.
LOUISE GUILLET,
Femme de chambre.

UNE INSTITUTRICE

Les gestes exemplaires doivent venir de l'école ; la Grande Educatrice ne répand pas seulement des idées, mais elle crée des forces agissantes. « Ta vie ne t'appartient pas avait dit le maitre autrefois dans sa chaire, au petit écolier, tu la dois à ta Patrie. » Et le premier, dans les troupes où combattaient ses anciens élèves, il a su donner la sienne, vaillamment, simplement. « Nul n'a le droit de thésauriser, dit la maîtresse, tandis que la France souffre et lutte, nul n'a même le droit de jouir, pendant qu'elle saigne. Votre superflu il appartient au pays, qui ne vous demande qu'un prêt ; prêtez à la France. » Et la première au guichet de souscription, la maîtresse donne l'exemple.

Pourquoi ? Pour que la guerre continue ? oui ; pour que triomphe le droit. La maîtresse d'école, c'est elle que fait fleurir l'idéal français, dans l'âme de nos petits ; c'est elle qui leur apprend que la liberté est sainte, et que la vie ne vaut qu'exempte de tyrannie ; elle qui leur apprend à aimer la justice, à détester le mensonge, elle qui ouvre leur cœur à la divine pitié, elle qui leur inspire le culte de la Beauté, dont nos plaines et nos coteaux, nos monuments et notre langue sont un reflet. Comment voulez-vous qu'elle ne donne pas jusqu'à son dernier sou pour combattre la nation qui a pris les autres pays à la gorge pour les réduire en esclavage, qui a méprisé la justice et la vérité, qui a tué sans nécessité les femmes et les enfants, qui n'a même pas respecté les pierres, ces « témoins du passé. »

L'institutrice veut que les enfants de France restent Français ; elle veut que leur vie s'éclaire au noble idéal créé et légué par les ancêtres : sur ses modestes appointements, avec joie, avec ferveur pour la Patrie, elle prélèvera l'obole qui jointe à celle de tous les gens de cœur fera les millions sans lesquels le génie français périrait.

HELENE BUREAU.

CHEZ MES FOURNISSEUSES

J'ai causé avec quelques-unes d'entre elles, cette semaine, et je donne ici le résumé de nos entretiens.

La boulangère m'a dit : « Vous aussi, vous venez me parler de l'emprunt ? C'est-il pour me décourager d'en prendre comme la dame de ce matin ; à cause dissit-elle, que la France allait faire faillite et que mon argent serait perdu. Je ne lui ai pas laissé le temps de finir ses jérémiades. Je lui ai dit : « Vous voulez-donc vous faire boulotter par le Tigre ? Il les coffre lui, vous savez, les *j'fichte-la-frousse*, ça le connait, le *premier flic de France* est toujours le même. » Elle n'a pas demandé son reste.

« Oui, je prendrai de l'emprunt, le plus que je pourrai, parce que la France est le plus solide des débiteurs, que le placement est bon ; que c'est un moyen d'être vainqueur, c'est-à-dire, *maître chez soi*, — (j'ai mes parents dans les régions envahies) — qu'il faut se débarrasser des Boches, mais **par la grande porte... pas par la petite** ; et puisqu'il faut de l'argent au gouvernement pour ça et bien d'autres choses, je ne comprendrai jamais que la France se repose sur l'Amérique du soin de le lui fournir ; nous autres commerçants pour faire honneur à notre signature, nous n'allons pas chercher le voisin. »

La mercière m'a dit : « Je souscrirai pour 68 francs, je ne peux pas plus, les temps sont durs, et les bobines de fil de deux sous ont beau en valoir cinq, nous gagnons moins qu'avant la guerre ; mais j'ai mes deux fils au front, ceux-là auraient un chagrin fou si nous étions vaincus. Donner son argent, c'est, m'ont-ils dit, contribuer à la victoire. Ce n'est pas bien méritoire, et si vraiment ce serait être criminel de le refuser, je ne voudrais pas commettre un crime pour si peu.

« D'ailleurs, on ne le donne pas, on le prête, et à un fameux intérêt — sans risque — car si la France faisait faillite, alors on n'aurait plus besoin de rien ce serait la catastrophe des catastrophes. Mais jamais nos alliés ne la laisseraient s'accomplir. Est-ce que nous avons laissé la Russie dans l'embarras depuis trois ans... et pourtant ! Ce qui nous manquait c'était la confiance dans un chef énergique, maintenant, on a de l'espoir. Ça fera sortir les sous... plus que toutes les belles affiches et les appels au patriotisme. Tout est là : avoir confiance... la France se reprend... Mes fils seront contents. Et ce n'est pas à nous de tirer dans le dos de ceux qui se battent ».

La vieille marchande des quatre-saisons m'a dit : « Oui, j'en prendrai... mais toutes ces feignantes-là (elle désigne de jeunes collègues) elles n'en prendront pas, parce qu'elles veulent que leurs hommes reviennent expliquez-leur donc qu'elles font un calcul à l'envers Elles se laissent bourrer le crâne... C'est pitié de voir ça... J'ai vu 70 et les Boches. J'ai crevé la faim, le froid et la misère. Est-ce qu'on a souffert ici, c'te fois ? A part le cœur et les angoisses. On ne manque de rien, on n'est pas bombardé, et ça se plaint... Au fond (*elle élève la voix*) c'est parce qu'elles z'ont pas le sou, c'est des mange-tout-au-jour-le-jour, alors ça cherche des raisonnements... Si *elles* avaient du cœur et qu'*elles* aiment leurs hommes, *elles* parleraient pas d'en faire des vaincus... mais j'vous dis, *elles* z'ont pas le sou... (*Des voix s'élèvent, une discussion s'ouvre, la vieille marchande a trouvé le bon argument, elles souscriront peut-être*).

JULIETTE-FRANÇOIS RASPAIL.

LES SUFFRAGISTES

Les suffragistes émettent la prétention très justifiée d'être des femmes particulièrement conscientes des devoirs de citoyennes qu'entrainent les droits réclamés par elles. Elles doivent donc en tant que Françaises reconnaitre le devoir de soutenir la France de toutes les manières aussi bien par leur argent que par leur parole et par leur action.

Elles doivent par conséquent souscrire à l'emprunt dans la mesure de leurs possibilités et ne pas se laisser influencer par des objections qui, avec ou sans intention précise, aboutissent fatalement à servir les intérêts des défaitistes... et par là même l'Allemagne.

On a sottement ou perfidement dit :

« Ne pas souscrire à l'emprunt c'est obliger le gouvernement à terminer la guerre ; souscrire c'est prolonger la guerre. »

Nous répondons : « Ce n'est en aucune manière forcer le gouvernement à terminer la guerre ; c'est le forcer à la faire dans de mauvaises conditions. S'abstenir, c'est donc tirer dans le dos de notre mère, la France. » Toutes les bonnes suffragistes souscriront donc à l'emprunt s'il leur est possible.

DE WITT-SCHLUMBERGER,
Présidente de l'Union Française pour le Suffrage des Femmes.

UNE OUVRIERE

On nous accuse de dépenser follement en toilettes et en bombances les salaires élevés qui, dans certains de nos ménages où tout le monde travaille nous font des ressources très supérieures à nos besoins réels.

Ce n'est pas tout à fait faux, mais ce n'est pas juste non plus. Il est fort naturel qu'ayant vécu toute notre vie de peines et de privations, nous voulions aujourd'hui puisque nous le pouvons, un peu de bien-être et même d'élégance ; il est naturel aussi que peu habituées à manier de l'argent, toutes ne sachent pas en faire un bon usage ni surtout le garder en prévision de l'avenir. Mais beaucoup d'entre nous, la majorité, en vraies « fourmis » françaises n'avons jamais rien gaspillé, et beaucoup le premier moment de griserie passé se reprennent. Les caisses d'épargne dont on dit que les dépôts augmentent le savent bien ; ceux qui, sans en avoir l'air, veulent nous décourager de souscrire à l'emprunt, de même qu'ils ont essayé de nous faire quitter les usines sous prétexte que nos hommes nous seraient plus vite rendus, le savent aussi. Nous ne les écouterons pas plus une fois que l'autre. Nous prêterons à l'Etat pour sauver la France et pour assurer notre avenir et celui de nos enfants.

La mauvaise paix qui nous rendrait nos hommes vaincus ne pourrait être pour le reste de notre vie et pour celle de nos petits que le commencement d'autres malheurs.

M. D.

LA DAME AU BAS DE LAINE

(*Authentique*).

« Ma chère, moi je n'osais guère en prendre de cet emprunt... certainement, c'est très alléchant, mais dame, les temps sont si incertains... on parle de révolution, de guerre civile... des horreurs, quoi ! Ça fait que j'avais toujours gardé chez moi une petite somme liquide... oh un rien... 10 à 12.000 francs... Enfin, l'autre jour, le fils Cornouillet, qui surveille un camp de Boches, vous savez, m'a dit qu'un de ses prisonniers qu'il connait particulièrement — c'est un homme d'affaires de Munich — le prend à part et lui dit : « Je viens de recevoir de l'argent de chez moi ; voudriez-vous vous charger de prendre pour moi 20 titres de votre nouvel emprunt ? — Tiens, lui dit Cornouillet, mais pourquoi donc que veus ne prenez pas plutôt de votre emprunt à vous ? — Le Boche lui fait : « Oh, je n'ai pas très confiance ; il y a des mics-macs financiers chez nous qui ne me disent rien ; et puis c'est surtout cette intervention des Etats-Unis qui me fait voir l'avenir en votre faveur. C'est dans les pays neutres qu'on ee rend compte de ça avec le change ! Ma foi, tant pis pour le patriotisme ; j'aime mieux avoir mon argent en France. » — Alors, je me suis dit : ce monsieur qui est Prussien, puisqu'il est de Munich, ça n'est sûrement pas pour nous flatter ce qu'il en fait... De sorte que moi, j'ai suivi son exemple ; le lendemain j'ai sorti mon bas de laine pour prendre des titres... »

Voilà ce que m'a dit la dame au bas de laine.

S. DE CALLIAS.

Héroïnes du Jour

LEGION D'HONNEUR :

Par décret du Président de la République en date du 8 septembre 1917, rendu sur la proposition du ministre de la Guerre, vu sa déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur, portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont nommées au grade de chevalier dans la Légion d'honneur au titre civil, sans traitement, les dames infirmières dont les noms suivent :

Mlle de Bayo (Yolande), surintendante d'un groupe d'ambulances d'armée : titres exceptionnels. Donne, depuis le début de la guerre, le plus bel exemple du dévouement envers les blessés, recherche des postes les plus périlleux et y a fait preuve d'une bravoure et d'une énergie admirables. Grièvement blessée à la tête, le 18 août 1917, alors qu'elle s'employait activement à mettre ses infirmières à l'abri pendant le bombardement de sa formation par l'artillerie ennemie.

Mme de L'Epinois (Jeanne-Madeleine), infirmière à l'hôpital 12 de Vadelaincourt : titres exceptionnels. Avec un remarquable courage et le plus grand calme, a aidé au sauvetage des blessés et leur a prodigué ses soins pendant le bombardement et l'incendie de l'hôpital, le 20 août 1917. Sa présence et son attitude au milieu du danger ont été, pour tout le personnel, un bel exemple de courage et de sang-froid. S'est de nouveau signalée pendant le bombardement du 4 septembre, au cours duquel elle a été très grièvement blessée.

D'autre part sur la proposition du Ministre des Postes et Télégraphes a reçu la croix de la Légion d'honneur :

Mlle Deletête (Marie-Clémentine), receveuse des postes et des télégraphes, à Houplines (Nord) : 20 ans de services. Titres exceptionnels : déclinant l'autorisation d'évacuer qui lui avait été donnée, est restée à son poste malgré le danger. Le 10 octobre 1914, les Allemands pénètrent dans son bureau, brisent tous les appareils et la menacent de mort. Mlle Deletête, qui a mis ses valeurs et sa comptabilité en sûreté, fait preuve du plus courageux sang-froid. A partir du 17, elle supporte le bombardement. Le bureau ayant été fortement endommagé par les feux de l'ennemi, elle se réfugie à l'hospice civil où quatre personnes sont tuées à ses côtés. Elle reprend le service le 23 octobre et, depuis, le fait assurer sous de fréquents bombardements qui font de nombreuses victimes. Blessée elle-même, le 11 mars, elle n'en reste pas moins à son poste (citation civile, « Journal Officiel » du 28 mars 1915).

Récompenses aux Cultivatrices

La Société libre d'agriculture de l'Eure a distribué des récompenses aux femmes de cultivateurs mobilisés et aux jeunes gens et jeunes filles qui les ont secondées ou ont remplacé le père dans les travaux de la ferme et des champs.

M. Doucerain, secrétaire perpétuel de la société, a rappelé que c'est la seconde fois depuis la guerre qu'a lieu cette distribution de récompenses aux jeunes filles qui ont conduit la charrue et soigné le bétail, aux « vaillantes femmes de nos cultivateurs mobilisés qui, en l'absence de leurs époux ont creusé leur sillon, tandis que les autres creusaient leur tranchée. »

Guerre à l'Alcool

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au vote : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris. Président : M. JEAN FINOT.

Ce que disent les Alliés et les Neutres

Nous aurions aimé avoir ici l'opinion de femmes appartenant à chacun des pays alliés ou neutres. Mais une telle enquête eut demandé trop de temps ; nous pouvons du reste penser, sans crainte de nous tromper, que les avis exprimés ici représentent celui de toutes les femmes éclairées, alliées de la France, ou ses amies, en pays neutres.

LES AMERICAINES

En Amérique, nous avons appelé notre emprunt : « l'Emprunt de la Liberté ». Le gouvernement a déclaré que c'était le premier devoir de tous les citoyens américains, comprenant le but hautement humanitaire de notre intervention et l'idéal que poursuivent les Alliés, de venir lui apporter leur concours financier.

Les arguments des défaitistes nous paraissent bien faibles.

Si ne pas soucrire à l'emprunt devait réellement obliger le gouvernement à terminer la guerre, quelles seraient les conséquences qui en résulteraient ? Ce n'est pas dans un moment comme celui que nous traversons que les Alliés pourraient obtenir les conditions indispensables pour une paix glorieuse, due aux sacrifices énormes qu'ils ont consentis jusqu'à présent.

L'Amérique, certes, est prête à apporter des millions à la cause des Alliés, mais elle leur demande de faire chez eux la contre-partie. Si la France faisait faillite, la fortune publique serait compromise ; on ne peut envisager l'éventualité d'une telle catastrophe, puisque les intérêts financiers, militaires, et tout l'avenir économique des Alliés sont solidaires. Il est donc de l'intérêt élémentaire de toute Française de contribuer, dans la mesure de ses moyens, par sa parole, par ses écrits, par une propagande active, au succès de cet emprunt.

UNE AMERICAINE.

LES ROUMAINES

L'argent, c'est le nerf de la guerre ! Chacun et chacune sait ça. Nul doute que le nouvel emprunt ne soit couvert en moins de temps qu'il n'en a fallu pour couvrir de clous Hindenburg. C'est du moins l'avis d'une de nos charmantes alliées, une Roumaine que je rencontrai ces jours-ci.

« Il n'en est pas une dans notre colonie, pauvres réfugiées que nous sommes, me dit-elle, qui ne voudra participer dans la mesure de ses moyens, à l'appel fait par la France, notre sœur bien-aimée.

Nos maris, nos fils y ont répondu, il y a plus d'un an, en donnant leur sang, c'est bien le moins que nous apportions à notre tour, notre argent, nos bijoux. C'est du reste, ce que vous appelez en France, un placement de père de famille. On aurait certainement plus qu'il ne faudrait, avec tout l'or que peut mettre à votre disposition l'Amérique, mais pourquoi chercher au dehors ce qu'on peut trouver chez soi et qui est pour celui qui prête une source de revenus appréciables.

Voici certainement résumé ce que pensent nos alliés, et ce que nous pensons toutes.

JANE NEMO.

UNE RUSSE

« Je n'oserai pas essayer de prouver la nécessité qu'il y a d'abattre l'Allemagne par les armes, ceci ayant été mille fois démontré par tant de gens bien plus compétent que moi. Quand aux défaillants à ceux qui croyent qu'abattre l'Allemagne n'est pas chose réalisable, je me permetterai de leur citer un petit dialogue qui devrait avoir pour titre : « *Vouloir* », il a eu lieu dans mon pays au moment où les femmes faisaient une campagne pour l'enrôlement des femmes comme combattantes. Une militante dans un milieu un peu réfractaire après avoir épuisé tous ses arguments, s'écria : « Comment vous ne voulez donc pas être parmi les vainqueurs ? Des sceptiques répliquèrent : « Il est encore à savoir si c'est bien les Alliés qui seront les vainqueurs... Et l'autre ricana : « Mais raisonnez un peu, depuis trois ans les Allemands font tout pour nous vaincre et les Alliés font tout pour être battus et malgré cela l'Allemagne n'a pas triomphé, donc du jour où tous les Alliés voudront bien fermement abattre l'Allemagne, ils le feront.

« Je sais que la question de **VOULOIR** se pose en ce moment surtout à mon peuple et j'espère que malgré la famine malgré la guerre civile et surtout malgré les germains de l'arrière il saura *vouloir*. Je m'excuse de ne pouvoir être par les moments douloureux que nous traversons en état de vous dire autre chose. »

M. BOGDANOVA,

LES HOLLANDAISES

Je suis sûre que dans aucun pays neutre on ne fait des vœux plus ardents pour le succès de cet emprunt et pour la victoire de la France que dans le petit royaume des Pays-Bas qui de tout temps a compris et aimé la civilisation française.

Car, il n'y a pas de doute possible : tout le peuple hollandais est francophile ! Si son gouvernement, dans sa position extrêmement délicate et difficile, a pu sembler parfois un peu faible devant les exigences de son terrifiant voisin de l'est, la sympathie de la grande masse est nettement avec vous. La Hollande croit dans la victoire finale de la France, dans son crédit, dans son grand avenir, digne de son passé admirable.

ODILLE PIERRON.

LE SUFFRAGE DES FEMMES

Succès des Elections Féminines aux Conseils de Prudhommes

dans le canton de Neuchâtel

Par un décret en date du 24 novembre 1916 le Grand Conseil a étendu aux femmes le droit de vote en matière ecclésiastique et aux conseils de prud'homme. Une élection à ces derniers conseils vient d'avoir lieu et a eu des résultats très significatif.

Comme le plus souvent, ce ne sont pas les professionnelles qui prirent l'initiative du mouvement mais les suffragistes. Elles s'occupèrent d'abord de trouver des candidates ce qui nécessita un grand nombre de démarches, d'ententes préalables avec les syndicats ouvriers, etc. Le plus difficile fut parfois de décider l'intéressée à se présenter aux élections. Enfin on réussit à réunir un certain nombre de patronnes et ouvrières consentant à figurer sur les listes. Il fallut alors entraîner les électrices, et ce ne fut pas, raconte Mme Emma Perret dans le Mouvement Féministe, le plus aisé de la tâche. Mais le succès a été très satisfaisant ; à Neuchâtel seulement on a compté du côté patronal 17 électeurs et 122 électrices !

Toutes les candidates présentées par les Sociétés suffragistes ont passé, de sorte que les femmes sont représentées par 19 membres sur 80 dans les groupes qui les intéressent spécialement.

Mme Emma Perret fait remarquer que ces résultats contribuent à ruiner les arguments des antisuffragistes et que l'intérêt montré par les femes à ces élections un peu spéciales (172 femmes ont voté alors qu'aux deux scrutins précédents on n'avait compté que 9 et 12 électeurs), prouve qu'elles se rendent compte désormais de l'importance du droit de vote et veulent enfin avoir leur part dans la vie nationale.

Les élections féminines aux Conseils de prud'homme ne sont donc qu'un premier échelon vers le droit de suffrage féminin intégral.

Au Parlement

LES AVANCES SUR PENSIONS

Dans notre numéro du 9 juin dernier, nous annoncions à nos lecteurs l'initiative de M. Pierre Masse qui venait de déposer sa proposition de loi interdisant la mise en gage des titres de pensions.

L'urgence en étant reconnu, cette loi fut votée sans discusion et sans délai et promulguée le 26 *juillet* 1917.

Mais, suivant la formule habituelle «un règlement d'administration publique *devait* déterminer les conditions d'application de cette loi » Et ce règlement ne paraissait toujours pas.

Aux pensionnés — veuves ou mutilés — qui se présentaient aux Caisses désignées comme devant consentir des prêts ou des avances, on répondait toujours : pas d'ordres ! pas d'instructions de nos chefs !

D'une part, les usuriers s'abstenaient parce que menacés de peines sévères et d'autre part, l'Etat n'organisait pas son système d'avances sur pensions.

Cet état de choses regrettable, qui durait depuis plus de trois mois, va cesser. Le *Journal Officiel* du 17 novembre contient le décret tant attendu ; nous y renvoyons ceux de nos correspondants que cette question intéressait et qui nous avaient adressé leurs doléances.

⁂

POUR LES FEMMES EN COUCHES

Au risque de paraître radoter, nous reviendrons encore sur cette question. Qu'attend-on pour donner à *toutes* les femmes l'allocation des femmes en couches ? Adoptée par la Chambre le 17 mars 1914, la proposition de loi qui modifie la loi du 17 juin 1913 est toujours en instance au Sénat.

L'honorable M. Strauss a déposé son rapport le 5 juin dernier ; son collègue M. Petitjean, au nom de la Commission des Finances, vient de communiquer un avis que nous désirons favorable ; rien ne s'oppose plus à ce que la Haute-Assemblée répare sans tarder une injustice envers des mères de familles nécessiteuses.

⁂

EN FAVEUR DE LA REPOPULATION

Multiples sont les causes de la dépopulation, multiples peuvent être les lois qui tendent à y remédier.

C'est ce qué pense le distingué président de la Commission d'Hygiène publique, M. le docteur Doisy, député des Ardennes. Dans l'exposé des motifs de l'une de ses propositions de loi — celle instituant des allocations de gestation et d'allaitement — il écrit : « La paix ne nous « rendra pas la main-d'œuvre en quantité « suffisante, la femme aura pris l'habitu- « de de la désertion du foyer. On ne l'y « ramènera que si, délibérément, nous « voulons *l'organisation nationale de la « maternité* ».

Nous ne suspectons pas les bonnes intentions de M. le docteur Doisy, mais nous voudrions tout de même savoir ce qu'il entend par *organisation nationale de la maternité*. Il est vrai que plus loin nous trouvons ceci qui nous rassure : *A la charité a succédé l'assistance, à celle-ci doit succéder la solidarité*. Le texte même de la proposition de loi est intéressant.

⁂

D'un intérêt moins immédiat, d'une utilité plus contestable, d'une efficacité plus douteuse est son autre proposition instituant le livret national de caisse d'épargne du nouveau-né. Nous ne pensons pas qu'il y ait là même une partie de la solution que l'honorable député semble chercher avec une ardeur dont il convient de le féliciter vivement ; lui-même le reconnaît puisqu'il écrit :

« Notre loi serait une loi uniquement « d'avenir : il est donc juste que nous « ne proposions pas l'abrogation d'un « certain nombre de lois qui, ultérieure- « ment, n'auront plus leur raison d'être ».

⁂

MM. Peyroux et Bachimont, députés, viennent de déposer sur le bureau de la Chambre une proposition de loi tendant à [illegible]

Volontaires Agricoles

Le travail agricole des enfants des lycées et collèges de Paris est surtout une œuvre d'éducation patriotique en même temps qu'un excellent exercice d'hygiène ; mais au point de vue du rendement pratique, comme remède à la pénurie des produits de la terre, il est évidemment très insuffisant.

C'est pourquoi des femmes et jeunes filles du monde ont sur l'initiative de Mlle Jeanne Guiot fondé une ligue de Volontaires agricoles, les V. A.

Cette œuvre de guerre,et d'après-guerre aussi, fut créée le 24 mars 1917 et quelques jours plus tard on se mettait à l'œuvre. Les volontaires formèrent des équipes, chacune sous la direction d'un chef choisi parmi les dames ayant quelque compétence en matière agricole.

La partie technique était assurée par un professeur de l'Institut agronomique de la Société de Pathologie Végétale et par un capitaine retraité, versé dans les questions agricoles, mais tout le travail était fait par les dames et jeunes filles.

Les terrains concédés par la Société des Immeubles Nau, ont fait partie naguère des biens de la princesse Mathilde ; ils se composent de 4 hectares à Saint-Gratien, et de un 1/2 hectare à Versailles.

Le scepticisme qui accueille le plus souvent les idées généreuses surtout lorsqu'elles sont féminines ne tarda pas à se muer en un sentiment d'étonnement puis d'admiration — ce terme n'est point exagéré — devant l'effort dépensé, en présence des résultats obtenus.

Les équipes fixes de jeunes filles n'ont pas cessé de défricher la terre de leurs propres mains, elle l'ont ensemencée de pommes de terre, ou plantée de choux, carottes et légumes divers. Les récoltes de pommes de terre viennent d'être achevées, une partie a été distribuée aux sociétaires et le reste aux œuvres indiquées par les V. A., telles que des soupes populaires, œuvres d'allaitement, etc.

Les V. A. de ces équipes fixes qui ont travaillé régulièrement atteignent à peine le nombre de quarante, on peut juger de la somme de travail apportée par chacune. Ni la fatigue, ni les intempéries ne ralentirent leur zèle , ni ne diminuèrent leur entrain.

Enfin, des équipes volantes sont allées de ci de là aider aux travaux des champs, aux moissons, aux vendanges.

A ce propos, voici une anecdocte qui porte en elle-même sa moralité :

«... Un gros propriétaire vigneron empêché de mener à bien ses vendanges, la main-d'œuvre agricole étant impossible à trouver en ce moment, s'adresse, sans grande confiance, à la ligue des V. A. la priant de lui envoyer une équipe aux fins que vous savez.

Il était sans grande confiance, ce propriétaire ; disons même qu'il était sceptique; cependant devant les faits, il dut s'incliner ; car, les vendanges terminées, voici la lettre qu'il adressait à la Présidente des V. :A.

« 11 octobre 1917.

« Mademoiselle,

« Je viens de conduire à la gare de... « les volontaires agricoles que vous avez « bien voulu mettre à ma disposition « pour les vendanges.

« Je vous ai déjà dit dans une précé- « dente lettre tout le bien que je pensais « de ces dames.

« Je vous confirme aujourd'hui mon « jugement de la première heure et j'a- « joute que pas un instant pendant les « dix-huit jours passés ici, le zèle, la « persévérance et l'entrain au travail de « ces dames ne se sont ralentis une seule « minute — qu'il fasse beau, qu'il pleu- « ve, qu'il fasse chaud ou froid — imper- « turbablement elles ont coupé leur rai- « sin et rempli les tonneaux en nombre « aussi considérable que nos vendangeu- « ses du pays.

« En résumé je suis tout à fait enthou- « siasmé de vos volontaires.

« L'équipe des V. A. a donné une pro- « portion à l'heure de 0,200, celle des « travailleuses de métier n'étant que de « 0,195 ; donc avantage en faveur des V. « A. ».

Cette lettre n'était point destinée à la publicité ; mais elle résume si bien tout le programme de la ligne, que nous n'hésitons pas à la reproduire ici; — son expéditeur excusera notre geste : c'est pour la terre de France.

On voit ce qu'a produit la ligue des V. A. — on pressent ce qu'elle produirait encore si, comme il y a lieu de l'espérer, cette action intensive et ce grand exemple entraînaient de nouvelles et nombreuses adhésions ; ce que nous appelons de tous nos vœux; car on met à notre disposition de nouveaux terrains.

Pour tous renseignements s'adresser à la présidente de l'œuvre, Mlle Guiot, 1, rue Demours, Paris (17e).

Bulletin des Sociétés Féminines

Ligue Française du droit des Femmes

La Ligue du Droit des Femmes participera à l'Exposition de Poupées organisée par le Bazar de la Charité, 84, rue de Grenelle, du 26 novembre au 1er décembre, de 2 à 6 heures.

Les œuvres d'assistance de la Ligue comprennent : ouvroir, vestiaire, assistance aux soldats du front et aux prisonniers ; elles ont été autorisées par arrêté ministériel en date du 16 juin 1917. Les filleuls de la Ligue sont au nombre de près de 400. Le comptoir de la Ligue où vendra Mme Maria Vérone est le comptoir 24.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

GROUPE DE PARIS

Le Comité du Groupe de Paris rappelle que Mme Lalander membre du Comité, a bien voulu se charger de réunir le plus grand nombre possible de renseignements sur les œuvres diverses de placement, assistance, etc...

Les personnes qui auraient besoin de renseignements de ce genre peuvent donc écrire à Mme Lalande, 6, rue Leclerc, Paris (14e).

Carrières Féminines

Nous publions sous cette rubrique tous les renseignements pratiques relatifs au travail professionnel des femmes.

OUVERTURE D'UNE ECOLE AGRICOLE PRATIQUE POUR LES JEUNES FILLES

A côté des écoles officielles qui [illegible]

talent bien personnel et prenant, tour à tour fougueux, tendre, précieux, incarne parfaitement les œuvres dont l'éloge serait superflu devant la popularité dont elles jouissent.

Pour finir, Mlle Nadia Boulanger nous donne, avec M. Léon Moreau, une de ses belles œuvres d'une science solide aux puissants effets d'orchestre.

LOUISE LAMARRE-LAMBERT.

Nous donnerons dans le prochain numéro un tableau de Mlle Hélène Bureau contenant tous les renseignements utiles sur les emplois féminins dans les carrières administratives de l'Etat.

Chronique des Œuvres et Institutions

ECOLE DE MASSAGE DES SOLDATS AVEUGLES

Nos lecteurs savent déjà par quelle excellente ininitiative fut fondée en mai 1915, l'Ecole de Massage des Soldats aveugles. Mme Léopold-Kahn qui, dès le début de la guerre s'occupa de la rééducation des mutilés, fut amenée peu à peu à s'intéresser davantage aux aveugles. Pourquoi les cantonner dans des métiers exclusivement manuels qui n'exigent plus rien de l'intelligence ? Au Japon, le métier de masseur est fort judicieusement réservé aux aveugles. Voici une carrière qu'il suffirait de leur enseigner, en France, pour qu'ils retrouvent le sentiment de leur utilité sociale et de leur indépendance matérielle.

La profession de masseur par l'instruction scientifique et l'intelligence qu'elle réclame n'est accessible qu'à une élite. L'Ecole de Massage offre à ses élèves l'enseignement le plus complet ; une partie technique, un cours théorique, un stage d'apprentissage pratique à l'hôpital du Grand Palais, d'une durée de dix-huit mois.

Depuis un an déjà, Mme Léopold-Kann et ses collaborateurs ont été récompensés de leurs généreux efforts par la réussite des élèves de l'Ecole qui, munis de leur diplôme, se sont lancés dans leur métier nouveau. A Vichy, à Evian, à Monte-Carlo, ils ont été employés ; l'hôpital du Grand Palais leur a assuré un salaire régulier pour un travail de quelques heures leur laissant assez de temps pour s'occuper de la clientèle qu'ils commencent à se créer. Partout ils ont parfaitement réussi et ont été redemandés.

Cependant la constante préoccupation de l'Œuvre, devant le nombre croissant de ses élèves, est d'assurer leur placement, de leur procurer le gagne-pain auquel ils aspirent. Il suffit pour cela que le public et le corps médical lui apportent une collaboration bien facile, en adoptant, tout simplement ces aides habiles et précieux. Il faudra s'habituer à eux et ne pas s'imaginer en les employant, qu'on leur fait une concession charitable : ils n'implorent plus la pitié, ils demandent la confiance à laquelle ils ont droit.

Il faut que tout le monde connaisse et répande cette œuvre de relèvement moral et matériel. Jeudi dernier, une belle cérémonie, la remise de sept diplômes nouveaux, réunissait ses collaborateurs sous la présidence de M. Justin Godart, encourageant ainsi le patriotisme et la bonté intelligente, qui songent à redonner un peu de lumière intérieure aux plus émouvantes victimes de la guerre.

L'EXPOSITION DES DONS AMERICAINS

Pour rendre hommage à l'assistance inlassable et grandiose qu'elles ont trouvée en Amérique depuis le début de la guerre, les plus grandes Œuvres de guerre françaises ont organisé une exposition des **dons américains**. L'énumération seule de ces dons est éloquente, plus que des commentaires. Nous y voyons la riche Amérique nous soutenir avec ses millions, la prudente Amérique nous fournir quantité d'objets indispensables qui nous manquent.

« La Française » se réserve d'en parler plus longuement dans un numéro spécialement consacré à la reconnaissance. Mais elle a tenu à annoncer dès aujourd'hui cette exposition qui restera ouverte jusqu'à la fin du mois, 136, avenue des Champs-Elysées, bien présentée, agréable à visiter et fort édifiante.

ECOLE DES HAUTES ETUDES SOCIALES

M. Joseph Barthélemy fait à l'école des Hautes Etudes sociales, 16, rue de la Sorbonne, le samedi à 5 h. 1/2, un cours sur « La femme dans la Société politique ».

DROIT ET LIBERTE

Grande manifestation patriotique à la Sorbonne

Dimanche prochain, 25 novembre, à 2 heures, dans le Grand Amphithéâtre, aura lieu sous la présidence de M. René Renoult, une importante manifestation patriotique organisée par la Ligue républicaine de Défense nationale : **Droit et Liberté.**

Prendront la parole : MM. A. Aulard, Paul Desjardins, Léopold-Lacour, Léopold-Mabilleau.

Prêteront leur concours : Mme Jeanne Montjouet et M. Edmond Rambaud, de l'Opéra ; M. et Mme Silvain et M. Albert Lambert, de la Comédie-Française ; et le 237e territorial, sous la direction de M. Dejean.

ŒUVRES COMPLEMENTAIRES DE L'ECOLE PUBLIQUE EN 1916-17

Le rapport de M. Maurice Roger, chargé des œuvres complémentaires de l'école en remplacement du regretté M. Edouard Petit donne les résultats des cours d'adultes, patronages, mutualités, universités populaires et autres institutions post-scolaires au cours de l'année 1916-17. Ces diverses œuvres ont naturellement beaucoup souffert des circonstances. Le nombre des cours d'adultes de jeunes filles a dépassé celui des cours de garçons de 1.764 sur 26.296 cours ; le nombre des institutrices pour des raisons évidentes, dépasse de beaucoup celui des instituteurs (23.846 contre 11.253).

Les conférences et lectures qui, en plus des causes générales, eurent à souffrir de la concurrence des cinémas, ont été nettement en baisse, tandis que dans les bibliothèques le nombre des prêts s'est quelquefois accrû en certaines régions, ou est demeuré stationnaire.

Le nombre des associations d'anciennes et d'anciens élèves des écoles primaires s'est élevé à 3.739 en 1916-1917, soit 1.395 associations de jeunes filles et 2.344 associations de garçons.

Le chiffre total avait été de 7.042 en 1913-1914. Depuis la guerre, il est tombé à 5.909 en 1914-1915 et à 4.310 en 1915-1916.

L'invasion a touché les départements où les Associations étaient le plus développées.

En 1914-1915, l'Aisne, la Meuse, le Nord, l'Oise, le Pas-de-Calais, la Somme comptaient 1.596 associations. En 1916-1917, ce chiffre s'est abaissé à 374.

Beaucoup de sociétés ont vu diminuer leurs ressources et le nombre de leurs adhérents et n'existent plus que virtuellement. Quand elles se sont maintenues, leur effort a naturellement changé de caractère. La constitution du Livre d'or et le souci d'honorer leurs glorieux morts, le soulagement des misères, les envois de paquets aux mobilisés et aux prisonniers, occupent une grande part de leur activité. Cela se constate dans les quelques bulletins qui ont paru.

LES LIVRES

Ceux de là-haut, par Pierre Ladoué.

Là-haut, c'est le front. Les soldats disent qu'ils « montent » quand ils prennent les tranchées, et « descendre », c'est revenir aux ruines du village. Ces croquis ont été brossés dans des conditions peu favorables à la littérature « sur des bouts de planche, à la lueur de bougies installés, sur la paille, au milieu des rats » ; mais un forgeron enfermé dans un bureau manierait plus facilement le marteau que la plume ; et le sergent Pierre Ladoué, qui avoue n'être pas trop habile à creuser le sol avec la pioche, se souvient partout qu'il est journaliste.

Nous n'aurons jamais trop de détails sur la vie des tranchées, les repas dans l'ombre et la boue, les torpilles, les rats et les chats, et même les « oiseaux poilus » qui chantent sous la mitraille ; et il faut être reconnaissants aux braves de « là-haut » de nous faire connaître sans se plaindre, les maux qu'ils subissent et qu'ils nous épargnent.

Pourtant, la partie la plus intéressante de ce livre est celle où l'auteur donne son opinion sur ce que sera l'avenir. Cette opinion est originale, et plus fondée sans doute que celles nombreuses et doctorales, des prophètes de l'arrière, car elle a ses bases dans l'état psychologique des combattants.

Nous nous imaginons que les hommes, de retour chez eux, ne seront pas difficiles à contenter. En effet, ils se laisseront peut-être moins emmitouffler « ayant reconnu l'innocuité des courants d'air ». Mais « on ne s'habitue pas à la misère ; nous voudrons nous rattraper..., je prévois même que sur ce point il y aura d'abord excès, par réaction. »

Ceci présente, pour la morale, et pour la santé des hommes, un danger, qu'il n'est pas inutile de signaler, et de prévenir.

Pour la vie en ménage, M. Ladoué pense que les bons ménages seront meilleurs, et les autres pires. Mais en général les caractères seront améliorés « nous aurons pris le pli de nous arranger de beaucoup de choses ». La question des marraines occupe aussi l'esprit prévoyant de M. Ladoué. Il rassure celles qui pourraient craindre que le marrainage survécut à la guerre et qu'elles fussent condamnées à servir des rentes aux chers soldats jusqu'à la fin de leurs jours. La raison qu'il donne étonnera peut-être, mais renseigne utilement sur l'état d'âme des filleuls :

« Recevoir des colis d'une étrangère leur faisait plaisir, mais les humiliait au fond. Aussi, repris par leurs affections de famille et le travail, ils mettront une sorte de fierté à oublier. » Le lien sera rompu au bout de peu de temps, ce qui vaudra peut-être mieux.

La littérature changera-t-elle ? Probablement, car déjà le goût s'est transformé. « Nombre d'écrivains naguère en vogue nous paraissent déjà fort démodés. S'ils ne changent point les tons de leur palette, nous leur tournerons le dos. Foin du faisandé, du morbide, du mensonger et de l'excessif !... Le séjour dans les tranchées nous a assainis, nous nous sommes refait les poumons et l'âme, nous ne voudrons plus des livres bien parisiens, mais bien français ?

Ces prévisions que je résume méritent l'attention et la réflexion de tous ceux et de toutes celles qui se préoccupent de préparer une France propre, belle et heureuse

ALICE BERTHET.

Nous tenons à la disposition de nos lectrices pour les répandre parmi les travailleurs et à la campagne les tracts vivants et familiers de la Ligue

DROIT ET LIBERTÉ

qui contiennent de très claires explications sur l'Emprunt.

L'abondance des matières nous oblige à remettre au prochain numéro la suite du feuilleton Où nous mène le féminisme *de Jean Pain.*

COURRIER DES LECTEURS

O. B. (Paris). — Oui on fait le service à M. Roche, directeur de la Ligue. Sympathie pour vos embarras et souhaits d'amélioration. Merci de travailler tout de même si bien pour nous.

Mlle Carol (Paris). — Veuillez adresser les demandes d'affiches du Conseil National directement au Secrétariat Général du Conseil, 4, avenue Malakoff, Paris.

Mlle J. Guiot (Paris). — J'irai donc un prochain dimanche visiter vos équipes en passant un peu tard que vous.

Mlle J. G. (Paris). — Merci vivement tout est parfaits ; et votre présence au Conseil nous sera toujours précieuse.

Mlle L. (Nice). — Merci de votre excellente propagande. Nous ferons notre possible pour vous aider.

PETITES ANNONCES

Pour paraître le 15 décembre « Le Tourdillon », 11, rue Martel, Paris (Xe), Revue Mensuelle de l'Actualité Littéraire, Artistique, Sportive, Economique. Paraissant le 1er et le 15 de chaque mois.

Abonnements : 1 an, 12 fr. ; 6 mois, 6 fr. ; 3 mois, 3 fr. ; le numéro 0 fr. 50.

MAISONS RECOMMANDÉES

HORS-D'ŒUVRE

Maison J. PATIN (fondée en 1879), 21, rue des Mathurins (près la rue Tronchet). — Téléph. : Central 47-58.

Produits alimentaires pour Soldats et Prisonniers de Guerre

Cafés — Thé — Maté

Varié de Hors-d'Œuvres

Livraisons Paris. — Expéditions en Province

ALIMENTATION pour Régime Diététique

FARINEUX MALTES et DIASTASES pour Malades, Convalescents, Enfants, Vieillards

PATES ALIMENTAIRES

Maison Bignon-Pariani. — Fondée en 18[illegible] 5, rue de l'Arcade, Paris Madeleine

Téléph. : 303-04

Pâtes alimentaires en tous genres

Riz, Semoules, Tapiocas, etc.

Conserves militaires

Colis militaires franco pour le front

Livraison dans tout Paris. — Expéditions en Province. — Envoi franco du catalogue sur demande.

BIÈRES

BIERE FANTA non alcoolique

BIERE spéciale pour nourrices

BIERE de TABLE

6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 13-8

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine. Il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche.** Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le BOVRIL est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

La gérante : Jane MISME

Imprimerie des Arts, 11, rue Molière

TROISIÈME EMPRUNT de la DÉFENSE NATIONALE

« Je suis convaincu que tous les citoyens répondront à notre appel. Hésiter à souscrire, ce serait retarder la fin de la guerre en ne donnant pas sur-le-champ au pays tous les moyens de vaincre ».

(Discours de M. KLOTZ, Ministre des Finances, à la Chambre des Députés).

La nouvelle rente française 4 0/0 *exempte d'impôts*, garantie contre toute conversion avant le 1er Janvier 1943, est émise à 68 fr. 00. Les souscriptions pour 300 fr. de rente au maximum sont irréductibles et payables immédiatement. Au-dessus de 300 fr. de rente le paiement a lieu : 12 fr. en souscrivant, 56 fr. 00 à la répartition. Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 20 fr. à la répartition, 17 fr. 20 le 10 mars 1918, 20 fr. le 5 mai 1918. Les coupons sont payables les 16 Mars, 16 Juin, 16 Septembre et 16 Décembre de chaque année.

Prix d'émission : 68 fr. 60

Revenu réel : 5 fr. 83 0/0

La souscription ouverte le 26 Novembre sera close le 16 Décembre 1917.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

Les Souscriptions sont reçues Partout

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Epargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

ECOLE ROY

Rue Lagrange

PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme FRANCO

Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE

COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce, aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de sténographie

Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES

PREMIÈRE ANNÉE — N° 44[illegible]

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr

ETRANGER . . . - 8 fr

LE NUMERO :

FRANCE. . . . . 10 centimes

ETRANGER . . . . 15 —

Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES

Agence MURATET & Cie

8g, rue d'Houteville

TÉL. : NORD 71-11

LES FEMMES dans les Administrat[illegible]

« Tout Français rêve d'un r[illegible] cuir ! » s'écriait-on, il y a quelq[illegible] nées dans je ne sais plus quelle. Et ce mot est presque vrai. Be[illegible] de nos concitoyens ont, en effe[illegible] considération non déguisée p[illegible] fonctionnarisme ; cet état donne[illegible] faction à certaines de nos ten[illegible] nationales : l'amour de la tran[illegible] la crainte de l'aléa, le besoin de[illegible] gularité. Du jour où l'individu [illegible] fonctionnaire, toute sa vie prof[illegible] nelle se dessine par avance : [illegible] un rythme prévu, elle se déroule [illegible] tomatiquement : demain exige[illegible] tâche semblable à celle d'hier ; le[illegible] sualités se succéderont toutes pe[illegible] jusqu'à ce que la promotion tan[illegible] due les fasse légèrement progr[illegible] et, perspective enchanteresse, à [illegible] le bureaucrate se transformera [illegible] tier ! L'esprit critique, l'initiat[illegible] sont point nécessaires pour faire [illegible] dans les bureaux ; les chefs [illegible] vices, seuls, ont besoin de ces p[illegible] ses qualités ; quant à la respons[illegible] c'est un mot qui se vide de son [illegible] et le fonctionnarisme apparaî[illegible] comme l'eden de tous ceux qui [illegible] rent la sécurité sans éclat à la [illegible] vaincre en luttant ; il convient [illegible] hides, et aussi aux modestes ; [illegible] tous ceux que hantent encore l[illegible] jugés contre le travail manuel [illegible] noble pourtant. J'excepte des fo[illegible] administratives, la belle profess[illegible] l'instituteur, de l'éducateur à [illegible] ordre d'enseignement qu'il app[illegible] ne : si elle en fait partie mal[illegible] ment par le mode d'avancem[illegible] classement, de retraite qui s'y [illegible] combien n'en diffère-t-elle pas [illegible] genre de travail qu'elle exige [illegible] membres !

A la fin du XIXe siècle, les f[illegible] seules employaient des femme[illegible] jourd'hui, les grandes adminis[illegible] de l'Etat, les Ministères, les préf[illegible] les accueillent ; le « gratte-p[illegible] d'autan est remplacé par la sté[illegible] tylographe ; le nombre des post[illegible] à ces sortes d'emplois a suivi une [illegible] ascensionnelle vertigineuse, et [illegible] sillusions se sont accumulées [illegible] croissaient les échecs aux concou[illegible]

Que faut-il donc pour réussir [illegible] Tout d'abord, une très bonne i[illegible] tion générale, supérieure à celle [illegible] présente la possession du brev[illegible] mentaire. On pouvait lire, de[illegible] ment dans les rues de Paris une [illegible] apposée par les soins du syndi[illegible] sténo-dactylographes, disant : « [illegible] mes, n'apprenez pas la sténogra[illegible] vous n'êtes déjà très instruites [illegible] ne trouverez pas de place. » Ce [illegible] vrai, lorsqu'il s'agit de débouché[illegible] merciaux l'est, *à fortiori*, pour [illegible] tuations données au concours, [illegible] dire après sélection.

L'instruction générale, on le [illegible] bien, ne saurait suffire, s'il ne s[illegible] de solides connaissances prat[illegible] « la rapidité » sténo-dactylogra[illegible] est de rigueur ; en conséquen[illegible] concours des Administrations d[illegible] sont, en général, au-dessus de l[illegible] cité professionnelle des jeune[illegible] sortant des écoles publiques ou [illegible] qui donnent l'enseignement p[illegible] toire indispensable : il est bon [illegible] conseiller d'acquérir, dans le c[illegible] fe, une pratique impeccable. L[illegible] pas à franchir pour espérer la [illegible] sont donc les suivantes :

1° Acquisition d'une bonne [illegible] générale, attestée par la posses[illegible] brevet élémentaire ou mieux du [illegible] supérieur.

2° Préparation professionnell[illegible] une école technique (école prim[illegible] périeure avec section commerci[illegible] le professionnelle publique ou [illegible]

3° Stage de perfectionnement [illegible] année ou deux dans une ma[illegible] commerce.

Depuis 1914, les femmes o[illegible] bien d'autres emplois que ceux [illegible] no-dactylographes dans les Adm[illegible] tions de l'Etat, Seize mille font p[illegible] personnel du Ministère de la [illegible] dont les services ont été déc[illegible] elles y remplissent les rôles [illegible] divers. Ces postes pourtant ne le[illegible] que temporairement confiés. Fi[illegible] guerre et ils leur seront proba[illegible] retirés : les temps normaux [illegible] vont qu'un nombre normal d'em[illegible] de plus, les mobilisés, remplac[illegible] jourd'hui, reviendront, et repr[illegible] leurs places. Ces femmes se trou[illegible] elles alors sans situation ? Nou[illegible] pensons pas. L'Etat, il est v[illegible] point d'engagement vis-à-vis [illegible] mais en raison des services qu'[illegible] auront rendus, il s'adressera [illegible] pour combler les premiers vide[illegible] Si certains ministères voie[illegible] services diminuer d'importanc[illegible] res, au contraire, prendront [illegible] grand développement ; l'expans[illegible] nomique que nous espérons a[illegible] guerre, aura pour effet d'insu[illegible] vie nouvelle aux Ministères de[illegible] culture, du Commerce, de l'I[illegible] de la Marine, du Travail. Le p[illegible] féminin des P. T. T. et des che[illegible] fer de l'Etat va aussi s'augment[illegible] que année. Et nous concevons [illegible] comment un virement d'emp[illegible] pourrait faire. Néanmoins une [illegible] rien ne dégage de toutes ces c[illegible] sons : pendant assez longtem[illegible] semble du cadre administra[illegible]